

PLANS B

Réforme des retraites : et si on imaginait autre chose ?

Taxer les riches, régime à la carte, dose de capitalisation ou contribution des retraités... Les idées sont légion. Voici les plus populaires.

PAR BÉATRICE MATHIEU ET PHILIPPINE ROBERT

Pour l'instant, les centaines de milliers de Français dans la rue n'ont pas fait trembler le gouvernement qui reste droit dans ses bottes. Afin de rééquilibrer le régime général des retraites, pour l'exécutif, un seul chemin est possible : relever l'âge légal de départ et augmenter la durée de cotisations. Reste qu'en matière de retraite, cinquante nuances de réformes sont possibles. Et les leviers pour faire rentrer davantage d'argent dans les caisses ou faire travailler les Français plus longtemps sont nombreux. L'Express est allé sonder sept économistes, à droite comme à gauche de l'échiquier politique. Sept pistes pour réfléchir différemment et alimenter le débat. Si certaines seraient très efficaces, leur acceptabilité par l'opinion publique est loin d'être acquise. Tour de piste.

Piste 1 Relever les cotisations sociales

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Accroché à sa promesse électorale de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires, le gouvernement ne veut absolument pas entendre parler du levier de l'augmentation des recettes, et en particulier des

cotisations sociales, pour financer le déficit des régimes des retraites. Et encore moins au moment où l'inflation fait des ravages sur le pouvoir d'achat des Français... Pourtant, cette idée n'est pas à écarter d'un revers de la main, et elle est aujourd'hui proposée par des syndicats et de nombreux économistes. Une piste qui a été notamment creusée par Michael Zemmour, maître de conférences au Centre d'économie de la Sorbonne (université

Avec l'augmentation des cotisations sociales, l'effort serait réparti sur tous les actifs

Paris I-Panthéon-Sorbonne) et chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Sciences Po). Ce spécialiste des retraites a sorti sa calculatrice pour calculer l'impact de la mesure. L'avantage de l'augmentation des cotisations ? « L'effort serait réparti sur tous les actifs, environ 27 millions de personnes, alors que les mesures d'âge du gouvernement demandent des efforts



GETTY IMAGES/ISTOCK - L'EXPRESS

aux personnes qui vont partir à la retraite d'ici 2030, soit environ 6 millions de personnes », explique-t-il. Certes, cette hausse aurait un impact sur les salaires, ce qui est compliqué à faire accepter en période de hausse des prix. « Mais dans la version la plus dure pour les salariés, une augmentation de 0,8 point des cotisations d'ici 2027, permettrait de récupérer 12 milliards d'euros de recettes, cela représente une ponction mensuelle de 14 euros au niveau du SMIC et de 28 euros au niveau du salaire moyen : ce n'est pas indolore, mais ce n'est pas non plus une hausse effrayante », justifie Michael Zemmour.

Autres solutions : revenir sur les exonérations de cotisations « inutiles », ce qui pourrait rapporter 2 milliards d'euros par an, ou soumettre l'épargne salariale à des cotisations retraites, ce qui pourrait dégager 3 milliards d'euros de recettes par an. Enfin, Michael Zemmour propose une autre piste pour remplir les caisses : revenir sur la baisse des impôts de production.



Piste 2 Faire contribuer les retraités

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Rarement le jugement des Français sur une réforme n'aura fait un aussi grand écart : si 39 % seulement des actifs sont favorables au report de l'âge légal, 57 % de ceux qui sont déjà partis en retraite soutiennent le projet du gouvernement. Facile, diront certains, puisque ces derniers ne sont pas concernés. Reste qu'une idée est en train de suivre son bonhomme de chemin : et si les retraités, eux aussi, étaient mis à contribution pour résorber un peu plus rapidement le déficit du régime général ? « En complément du report de l'âge légal, on pourrait très bien imaginer une mesure portant sur les pensions », soutient l'économiste François Ecalte, le fondateur du site Fipeco. Pas question de diminuer en valeur absolue le niveau des retraites mais plutôt de les désindexer (ou de les sous-indexer) par rapport à l'inflation. Comme le smic ou les prestations sociales, les

retraites suivent obligatoirement la hausse de prix. Et en période de dérapage inflationniste, l'addition pour les caisses de retraite est lourde. Inversement, la désindexation des retraites permettrait de faire très rapidement des économies : il suffirait de sous-indexer de 1 point les retraites par rapport à l'inflation en 2023 et en 2024 pour générer près de 40 % des économies attendues en 2027 pour combler le déficit des retraites, affirme un haut fonctionnaire de Bercy sous couvert d'anonymat.

« C'est presque une mesure de justice sociale. La France est un des rares pays où le niveau de vie des retraités est en moyenne supérieur à celui des actifs », poursuit François Ecalte. Leur taux de pauvreté est bien plus faible que celui du reste de la population et leur capacité d'épargne est près du double de celle des actifs. Reste que le sujet est politiquement radioactif et pour l'heure, à l'Élysée, on ne veut pas entendre parler de cette piste. « Les retraités n'ont pas la capacité de bloquer le pays mais leur mécontentement

pourrait se manifester dans les urnes lors des prochaines élections », confesse l'économiste. De fait, les plus de 60 ans ont un taux d'abstention plus faible que les autres classes d'âge et lors de la dernière présidentielle, ils ont voté très majoritairement pour le candidat Macron. Alors pas question pour l'exécutif de chagriner les derniers soutiens qu'il a dans l'opinion publique... et tant pis pour les finances de l'État.

Piste 3 Ajouter une dose de capitalisation

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

« On peut discuter sur les mérites comparés, ou sur les défauts comparés, de la répartition et de la capitalisation en matière de retraites ouvrières. [...] Je crois aussi que ceux qui se font un monstre de la capitalisation commettent une erreur étrange. » Celui qui écrit ces quelques lignes n'est pas un furieux ultralibéral... mais Jean Jaurès, le 28 décembre 1909 dans *L'Humanité*. Plus d'un siècle après, la retraite par capitalisation a toujours aussi mauvaise presse dans l'Hexagone. A tort, défend l'économiste Nicolas Marques, le directeur de l'institut Molinari. « Le recul de l'âge légal permet de répondre à l'augmentation de l'espérance de vie mais il ne permet pas de compenser le choc démographique lié à la baisse tendancielle de la fécondité. » L'équation est simple : dans les années 1960, on comptait 3 cotisants pour 1 retraité ; aujourd'hui le même ratio est tombé à 1,4 cotisant pour 1 retraité... Surtout à terme, le taux de remplacement, c'est-à-dire le montant de la pension comparé au dernier salaire, va nettement reculer, si l'on en croit les dernières prévisions du Conseil d'orientation des retraites. « C'est le débat tabou et seule une dose de capitalisation permet d'inverser cette tendance », poursuit Nicolas Marques. L'idée serait donc de créer un « fonds de pension à la française » en plaçant de façon obligatoire une partie des cotisations pour la retraite complémentaire. Après tout, ce système existe déjà en France. « La caisse de retraite des

— P. 46. Réforme des retraites : et si on imaginait autre chose ?

— P. 50. Diesel, la prochaine bombe sociale ?

► pharmaciens ou l'établissement de retraite additionnel, de la fonction publique fonctionnent déjà sur ce modèle », conclut l'économiste. Avantage supplémentaire : cette manne pourrait servir à financer des start-up souvent obligées de lever de l'argent auprès de fonds d'investissement étrangers ou carrément de s'exiler aux Etats-Unis pour trouver les fonds nécessaires à leur développement. « Ces fonds ne resteront pas stériles dans un tiroir. Ils seront placés en valeurs solides, valeurs d'Etat, valeurs communales, et pour une part, s'il est nécessaire, en valeurs industrielles variées » écrivait Jaurès...

Piste 4 Taxer les riches

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Dans un rapport publié en janvier dernier, Oxfam propose de taxer les milliardaires pour financer le régime des retraites. Selon les calculs de l'ONG, une taxation du patrimoine des 48 milliardaires français de 2 % suffirait par an et rapporterait 11 milliards d'euros. Une idée qui a évidemment plu à gauche, et qui est défendue par l'économiste et députée LFI Aurélie Trouvé. « Nous allons déposer des amendements qui iront dans ce sens », prévient-elle. « L'Etat s'est désengagé des caisses de retraite en ne compensant pas les baisses de cotisations mises en place depuis des années, il doit le faire et en allant chercher l'argent là où il est aujourd'hui : dans les poches des ultrariches. » Reste à savoir si la mesure peut être efficace, et si les plus fortunés n'auront pas recours à des montages fiscaux pour échapper à cette mesure. « Il suffit juste d'avoir la volonté politique d'empêcher l'optimisation fiscale, pour eux, et pour les plus riches, une taxe de 2 % sur leur fortune est quasiment indolore », assure-t-elle. Evidemment, la mesure ne fait absolument pas partie des options de l'exécutif et a été balayée par Olivier Véran, le porte-parole du gouvernement. Autre solution proposée par l'économiste et députée : mettre en place des cotisations sur les dividendes, ce qui pourrait rapporter 8 milliards d'euros par an selon ses calculs. Ou conditionner les aides aux entreprises à une « politique de l'emploi » qui permettrait de porter le taux d'emploi et le salaire moyen des femmes à hauteur de celui des hommes, pour générer plus de recettes.

Piste 5 Inventer un vrai régime de retraite à la carte

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Le big bang du régime de retraite universel vendu par le candidat Macron en 2017 n'a pas résisté à la pandémie. Mais le think tank Génération libre en a mitonné une nouvelle version. « Chacun serait libre de partir à la retraite quand il le souhaite, le montant des pensions reçues étant calculé en divisant la somme des cotisations accumulées au cours de la vie professionnelle par l'espérance de vie moyenne restante. Plus on part tôt à la retraite, moins les pensions sont élevées, et vice-versa », explique l'auteur de l'étude, l'économiste Marc de Basquiat. Vu comme ça, la mesure paraît surtout très inégalitaire. « Pour compenser cet effet, il faudrait mettre en place une solidarité intragénérationnelle entre retraités », rajoute aussitôt l'économiste.

Taxer les milliardaires ne fait absolument pas partie des options de l'exécutif

Autre inégalité à gérer, celle de la pénibilité. Dans ce système, ceux qui ont des jobs pénibles seraient tentés de partir plus tôt au risque d'avoir une pension plus faible. « Pour éviter cet écueil, il faudrait alors ajouter un système de cotisations sociales bonifiées par les entreprises pour prendre en compte le risque de la pénibilité. Un facteur aussi très incitatif pour améliorer les conditions de travail », conclut Marc de Basquiat. Une version décoiffante de la retraite à la carte.

Piste 6 Laisser les partenaires sociaux à la manœuvre

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

L'idée peut paraître folle... et pourtant ! Pour Bruno Chrétien, directeur de l'Institut de protection sociale, un think tank qui intervient régulièrement dans le débat sur les retraites, une bonne idée serait de donner les clefs du camion aux partenaires sociaux. « Ils ont montré par

le passé qu'ils sont responsables et savent gérer quand ils sont à la manœuvre, l'exemple du régime des retraites complémentaires Agirc-Arrco, qui engrange les excédents, le montre bien », explique-t-il. Cette piste pourrait apaiser les relations entre les syndicats et l'exécutif, plus que tendues, en leur donnant du grain à moudre. Mais Bruno Chrétien n'envisage tout de même pas de leur confier l'ensemble du régime des retraites. « La bonne manière de le faire serait d'instiller une dose de capitalisation dans le régime obligatoire, comme ce qui existe déjà pour les fonctionnaires ou les pharmaciens, et laisser les partenaires sociaux gérer cette partie », décrit-il.

Piste 7 Augmenter le taux d'emploi des seniors

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

En juin dernier, la publication d'une étude de la chaire Transitions démographiques, transitions économiques, rattachée à SciencesPo, avait jeté un pavé dans la mare. « L'âge légal de départ à la retraite, ce n'est pas le sujet : le vrai problème, c'est l'emploi des seniors », affirme l'économiste Jean-Hervé Lorenzi, fondateur de la chaire. Après avoir fait tourner les chiffres dans leur modèle, les experts en sont arrivés à la conclusion que l'équilibre du système pouvait être atteint sans toucher aux mesures d'âge actuelles. Pour combler le déficit, il suffirait d'augmenter le taux d'emploi des seniors de 56 à 66 %.

« Le report de l'âge de départ ou l'allongement de la durée de cotisation peut en effet donner un coup de pouce, mais il ne faut pas oublier que deux tiers des Français de plus de 60 ans ne sont plus en activité », explique l'économiste. Pour arriver à doper l'emploi, Jean-Hervé Lorenzi a quelques recettes dans sa besace : « Il faut d'abord réunir le Medef, l'Afep et la CPME dans le cadre d'une grande table ronde et les obliger à trouver des solutions. » Mais aussi changer les mentalités. « Les seniors ne sont pas seulement là pour faire du tutorat : nous avons des besoins de recrutement dans le numérique ou dans l'enseignement, et ils peuvent très bien travailler dans ces domaines », poursuit-il. Dernière clef, « faire de la formation professionnelle utile tout au long de la vie. »*